

LE PETIT FORGEOIS

N°5 - FÉVRIER 2022

À LA UNE

Papilles d'or pour l'Arôme

SOLIDARITÉ

La journée de la solidarité

ENVIRONNEMENT

L'hiver dans nos forêts



Découvrez le nouveau site internet !

Des permanences Conseil Énergie avec la CCPL
Permanences ouvertes aux habitants du territoire pour des conseils en matière d'isolation et de rénovation énergétique.
[LIRE LA SUITE](#)

Nouvelles conditions d'accès aux déchèteries de Briis, ...
[LIRE LA SUITE](#)

pass Culture

Zoom sur...
Agriculteurs : une passion contrôlée
En bio ou en conventionnel, en mode familial, en GAEC (Groupe Agricole d'Exploitation en Commun), en petites ou en grandes exploitations.
[LIRE LA SUITE](#)

Agenda

À lire
Le Petit Forgeois #4 - Octobre 2021
Octobre 2021 - PDF - 4 Mo
[FEUILLETER](#)
[CONSULTER](#)

Restons Connectés
S'ABONNER À LA LETTRE D'INFORMATIONS
NOUS SUIVRE SUR L'APPLICATION ILLWRAP

FORGES
RECHERCHER
MENU
PORTAIL FAMILLE
MENUS SCOLAIRES

ÉDITO

Concours Handisport | Les Archers de l'Hurepoix

26



Chères Forgeoises,
chers Forgeois,

J'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches et que vous avez pu apprécier la seconde édition du Marché de Noël au parc des Thermes les 11 et 12 décembre. Toute l'équipe (agents des services techniques, élus, bénévoles) s'est investie dans son organisation, très prenante, mais la satisfaction d'accueillir de nombreux visiteurs venus parfois de loin, la joie et les rires des enfants découvrant (et adoptant !) la piste de luge, les retours positifs des exposants, nous font extrêmement plaisir, effacent la fatigue et donnent envie à toute l'équipe de s'atteler dès maintenant à la préparation de l'opus 2022 !

Les conditions sanitaires m'ont contrainte à annuler de nouveau cette année la cérémonie des vœux, j'en suis désolée, je me faisais une joie de ce moment de rencontres et d'échanges. Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que je souhaite empreinte de sérénité, de volonté de construire ensemble, et de bienveillance mutuelle.

Le mois de janvier qui s'achève aura déjà mis à l'épreuve nombre d'entre nous : c'est évidemment le cas aux écoles où cas positifs ou contacts Covid n'ont épargné ni les familles, ni les enseignantes, mais ont aussi durement touché les services entretien, restauration et animation. Obligeant tout le monde à se réorganiser du jour au lendemain au gré des absences et des règles mouvantes découvertes parfois au détour d'un courrier de la Préfecture reçu en soirée...

Dans cette situation de crise, même si chacun d'entre nous aspire toujours à une solution idéale, la réalité s'impose le plus souvent à travers un compromis minimisant les impacts de part et d'autre.

Je remercie les parents qui ont répondu présents en préparant un repas pour leurs enfants, j'ai apprécié mes échanges avec les enfants préférant, avec toute la spontanéité dont ils savent faire preuve, le sandwich-chips au « repas de la cantine » et les lunch boxes m'ont ramenée quelques (!) années en arrière quand mes enfants étaient scolarisés aux US.

Enfin, je tiens encore une fois à remercier vivement les agents qui se sont engagés à fond à mes côtés et avec les élus, pour maintenir à bout de bras un maximum de services ouverts, se réorganisant en soirée ou le week-end, commençant parfois leur journée à 4 heures pour soutenir leur service ou se portant volontaires pour remplir des missions au-delà de leurs attributions. Je suis particulièrement fière d'eux et de l'équipe que nous formons, et cela nous donne de l'énergie pour aborder l'année 2022 qui verra se concrétiser des projets engagés en 2021.

En premier lieu, la rénovation et l'agrandissement de l'école maternelle prévue pour cet été et la poursuite de la réflexion sur ses accès et le stationnement, mais également la modification du Plan Local d'Urbanisme pour en faire un outil de développement maîtrisé de notre village et respectueux de notre environnement, le déploiement de la vidéo-protection, la réfection des tennis pour éviter le déclassement du club de Forges, et enfin un accent particulier sur la numérisation avec la refonte du site internet, le guichet numérique du service urbanisme et la dématérialisation de la transmission des documents vers la préfecture. Face à la demande pressante de la préfecture, il nous a fallu mettre les bouchées doubles pour que Forges les Bains, en sus de plusieurs années de retard, ne soit pas la dernière commune de l'Essonne à l'adopter.

Nous comptons sur les jeunes Forgeois fraîchement élus lors du renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes pour apporter leurs idées et leur dynamisme et espérons que la situation sanitaire nous permettra de renouer avec une programmation culturelle et de maintenir les événements qui font de Forges Les Bains un village vivant.

Bien à vous tous.

Séverine Martin
Maire de Forges-les-Bains

SOMMAIRE



8

Retour en images //4

À la une //8

> Papilles d'or pour le restaurant l'Arôme

Actualités //11

- > Le distributeur de pizzas
- > Signalement d'un incident avec l'appli Illiwap
- > Nouveau règlement de location des salles
- > Le passe vaccinal : mode d'emploi
- > Job91, le site pour l'emploi
- > La carte Taxi
- > Elections 2022
- > L'urbanisme est passé au numérique !
- > Lutte contre l'influenza aviaire

Travaux //15

- > L'église
- > Circulation et stationnement à l'école maternelle



16

Zoom sur //16

> Partez à la découverte du nouveau site internet de Forges !

Famille et solidarité //18

- > Forges-les-Bains solidaire
- > Journée de la solidarité

Jeunesse //20

- > Le CMJ installé
- > Ouverture du club des jeunes le samedi
- > Concours départemental du prix du jeune écrivain et du jeune illustrateur

Vie économique //22

- > Talent Forgeois
- > Les commerçants du marché fêtent la Saint-Valentin
- > Chèque vert pour la transition écologique



20

Environnement //24

- > Règles de collecte des PAV
- > Nouvelles conditions d'accès aux déchetteries
- > Rappel sur les ravalements de bâtis
- > L'hiver dans nos forêts

Vie associative //26

- > Maison de la Culture et des Loisirs
- > L'AMM
- > Les Archers de l'Hurepoix
- > Ouest Essonne Athlétisme
- > Forges en transition

Conseils municipaux //27

Tribunes //27-28

Carnet //29

Agenda //30

LE PETIT

FORGEOIS

est réalisé par le service communication de la mairie.
communication@forges-les-bains.fr

Directeur de la publication : Séverine Martin | **Rédactrice en chef** : Irène Corvest | **Rédaction et conception graphique** : Service communication | **Crédits photos** : photothèque municipale, Freepik, associations | **Impression** : Desbouis Gresil : 1 850 exemplaires

Mairie de Forges-les-Bains - 9 rue du Docteur Babin 91470 Forges-les-Bains
Tél. : 01 64 91 03 29



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.forges-les-bains.fr



FORGES
les bains





HALLOWEEN

« Peur sur la mairie » organisée par le Conseil Municipal des Jeunes le samedi 30 octobre.

Une journée effrayante !



TÉLÉTHON

Rencontre parents/enfants avec le club de judo de Forges-les-Bains lors du téléthon organisé le 4 décembre 2021.



COMMÉMORATION DU 103^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

au cimetière en présence de Madame le Maire et de nombreux élus, de Madame Dany Boyer, présidente de la Communauté de Communes du Pays de Limours, des jeunes sapeurs pompiers volontaires, de la fanfare et de représentants des anciens combattants. Les enfants de l'école élémentaire ont chanté la Marseillaise. Un hommage solennel pour les Poilus tombés pour la France.



EXPOSITION

"Les mangas" à l'Escapade culturelle du 17 novembre au 17 décembre.



Photo : Lazoura Cortial



Photo : Lazoura Cortial

SPECTACLE

« LA CLEF DES CHAMPS »

Jeudi 2 décembre, les élèves du CE2 au CM2 de l'école du Petit Muce se sont rendus à la salle Messidor pour assister au spectacle pédagogique de la Compagnie Etosha, proposé dans le cadre de l'exposition « Histoires de terre et de famille ». Ils ont ensuite visité cette exposition en compagnie des acteurs, avec une action de sensibilisation à l'art visuel.



EXPOSITION

"Histoires de terre et de famille"

Portraits et témoignages des agriculteurs du territoire

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 3 décembre à la mairie, en présence des photographes Lazoura Cortial, Laurent Scazzola, Bernard Sustrac et Thierry Chériot, et de Marie-Lise Gault qui a réalisé cette captivante exposition. Bravo à tous !



Photo : Lazoura Cortial



Noël 2021



PRÉPARATION DES DÉCORATIONS DE NOËL

Bénévoles et élus ont travaillé ensemble pour vous proposer de nouvelles décorations dans les rues de Forges cette année. Merci à tous !



CONCERT DE NOËL

Organisé par l'association des Amis de l'Église Notre-Dame de Forges-les-Bains le 11 décembre. Une centaine de personnes étaient présentes !

COLIS DES AÎNÉS

Distribution des colis aux personnes âgées de plus de 65 ans dans la salle des mariages à la mairie. Du 13 au 18 décembre.





MARCHÉ DE NOËL

11 et 12 décembre, week-end magique au parc des thermes !

Les créateurs et producteurs ont répondu présents pour cette nouvelle édition du marché de Noël. Les retours ont été unanimes : notre marché de Noël était très beau et très bien organisé ! Malgré un temps un peu capricieux, les visiteurs sont venus et nous avons enregistré environ 3 400 entrées (sans compter les enfants).

Tout en respectant les consignes sanitaires, les visiteurs ont pu se restaurer et déguster de bons produits.

La patinoire et la piste de luge ont eu un vrai succès, les enfants s'en sont donné à cœur joie ! Le père Noël nous a rendu visite et a fait briller les yeux des enfants ! La magie de Noël était bien là...



CHRISTELLE RIPPE

Maire adjointe déléguée à l'animation, de la culture et de l'événementiel

Les membres de la commission « Evènementielle » se joignent à moi pour remercier les agents des services techniques qui ont travaillé sans relâche malgré les conditions difficiles, ainsi que Benoit, Nathalie, Margaux, Sylvie, Sandrine, Elise et Christian pour leur investissement.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont souhaité s'investir à nos côtés et donner de leur temps pour que ce marché soit une belle réussite ainsi que les communes voisines qui nous ont prêté du matériel. Rendez-vous en décembre !



À LA UNE

RESTAURATION TRADITIONNELLE





PAPILLES D'OR POUR LE RESTAURANT L'ARÔME

Chaque année, la cérémonie des Papilles d'Or distingue les meilleurs commerçants et artisans alimentaires de l'Essonne. Après une pause d'un an liée à la crise sanitaire, le challenge des métiers alimentaires de l'Essonne fait son grand retour. Et cela tombe bien tant cette période difficile a mis en exergue l'envie du grand public de consommer, plus que jamais, des produits de qualité chez des commerçants et artisans de proximité.

Du côté des restaurateurs, particulièrement impactés par la crise sanitaire et économique depuis deux ans, ils ont démontré une grande capacité de rebond et de résilience.

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Île-de-France Essonne souhaitent, à travers l'opération Papilles d'Or, les soutenir et les valoriser à travers une cérémonie dédiée.

L'objectif des Papilles d'Or est de proposer à tous les amoureux de bonne gastronomie les adresses incontournables en Essonne : des établissements labellisés pour leur savoir-faire, leur créativité et le souci constant de satisfaire le consommateur.

TROIS PAPILLES D'OR POUR LE RESTAURANT L'ARÔME !

Félicitations à Suzanne et à toute l'équipe du restaurant qui a remporté trois papilles d'or dans la catégorie « restauration traditionnelle ». La remise des prix a eu lieu le 6 décembre 2021, à la CCI de l'Essonne, en présence de Madame le Maire.

L'ARÔME



L'équipe du restaurant vous propose des plats français avec une carte renouvelée au gré des saisons.

Des recettes maison, traditionnelles et généreuses élaborées par la chef Suzanne Drinkel. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse en salle ou en terrasse à Forges-les-Bains !

Le restaurant est ouvert

> Le midi de 12h à 14h :
lundi, jeudi, vendredi,
dimanche

> Le soir de 19h à 21h30 :
mercredi, jeudi, vendredi,
samedi



Déroulement du challenge

1. Les commerçants et artisans participent de leur propre initiative au concours.
2. Suite à une présélection rigoureuse pour chaque catégorie, un jury itinérant composé de professionnels et de consommateurs se rend chez le candidat afin de lui attribuer après délibération de 1 à 4 papilles ! Les critères portent sur l'attrait du commerce, l'accueil et les services rendus, l'hygiène, la qualité des produits et bien entendu la dégustation !

INFO +

Pour en savoir plus et consulter le guide des Papilles d'Or 2022, rendez-vous sur : lespapillesdor.fr

CONTACT | 17, rue du Docteur Babin
91470 Forges-les-Bains
01 64 90 88 59
www.larome-restaurant.fr

Rencontres

Deux nouveaux agents ont rejoint les équipes de la mairie, en août et décembre 2021. Laurent Larregain est responsable du service urbanisme et Loqmane Jamil, Directeur Général des Services de la mairie.



" J'ai postulé à Forges-les-Bains parce que c'est une commune particulièrement intéressante, avec une histoire forte. Je pense notamment aux thermes, dont j'ai lu qu'ils étaient fréquentés par Marie-Antoinette ! Le cadre est vraiment très agréable, c'est un village pittoresque! Pour une commune de cette taille, je trouve qu'elle a beaucoup de charme, ainsi que des infrastructures bien développées. J'ai su rapidement, en parcourant les rues de Forges, que je voulais travailler ici. Cela a dû se ressentir lors de l'entretien de recrutement. "

PRÉSENTATION

Loqmane Jamil, Directeur Général des Services

Quel est votre parcours professionnel ?

Avant de prendre mes fonctions à Forges-les-Bains, j'ai été directeur des services juridique et marchés publics d'un syndicat en charge de l'assainissement sur le Val d'Oise.

Préalablement, j'ai exercé comme directeur de la commande publique dans une mairie de Seine-Saint-Denis. Concernant mon parcours scolaire, je suis diplômé en droit de l'Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po).

Quel est votre rôle au sein de la mairie, auprès du maire, des élus et du personnel municipal ?

Le "DGS" a plusieurs fonctions, à la fois auprès des services de la mairie et des élus.

Concernant les services communaux : j'aime voir le rôle de "DGS" comme celui de chef d'orchestre. Il met en musique l'action des services. Cela signifie d'accompagner les agents communaux dans leur action, en apportant de l'aide là où cela peut s'avérer utile. Concrètement, cela peut être de l'aide à la prise de décision sur certains dossiers, le lien avec les organismes extérieurs quand cela est nécessaire, ou encore apporter une expertise juridique.

Le DGS aide à "fluidifier" l'action publique que mènent les services au quotidien. De manière générale, le rôle du "DGS" est également d'anticiper. Anticiper les dossiers à venir, les évolutions de la

législation, afin d'assurer la qualité du service public et la conformité de la mairie aux réglementations toujours plus nombreuses qui régissent son action.

Concernant les élus et le maire : le "DGS" met ses compétences au service de l'équipe municipale. C'est avant tout les élus qui ont connaissance des demandes des citoyens et des problématiques du village. Le "DGS" doit transposer les demandes des élus municipaux, et notamment du maire, en plan d'actions. Il y a une grosse part de conseil auprès des élus, afin de les alerter sur toutes les problématiques qui peuvent éventuellement se poser dans un dossier. Comme je l'ai dit, l'action d'une mairie s'inscrit dans un cadre de plus en plus complexe, et c'est le rôle du "DGS" de se tenir informé afin d'aider les élus à réaliser les projets qu'ils ont pour leur commune.

Que souhaitez mettre en place, quels sont les projets à venir ?

J'espère que nous serons en mesure de réaliser les nombreux projets de l'équipe municipale, à commencer par la rénovation de l'école maternelle.

Il y a également des travaux à mener à l'école élémentaire, qui sont en cours d'étude. Au-delà de ces travaux structurants, il y a de nombreux dossiers à suivre, et donc je ne risque pas de m'ennuyer !

PRÉSENTATION

Laurent Larregain Responsable du service urbanisme

Pouvez-vous décrire votre parcours professionnel ?

J'ai travaillé dix-sept ans dans la gendarmerie puis en tant que chef de service de la police municipale de Dourdan. Par la suite, je me suis orienté vers le secteur de l'urbanisme à la mairie de Dourdan puis à la mairie de Massy. Je suis également maire-adjoint à l'urbanisme, au patrimoine et aux transports à la mairie de Dourdan depuis 2020.

Quelles sont vos missions, votre rôle au sein de la mairie ?

Je suis responsable de l'urbanisme

au sein de la mairie, en charge des autorisations d'urbanisme mais aussi du patrimoine foncier.

Je suis assermenté en cas d'infraction au code de l'urbanisme. Je travaille actuellement sur la mise en place de la vidéoprotection, la modification du PLU et la mise en place d'un guichet numérique de dépôt des autorisations d'urbanisme.

Je privilégie, en accord et concertation avec les élus, les échanges sur les projets avant le dépôt de dossiers d'urbanisme, ce qui permet de réduire les délais d'attente, mais aussi de mieux faire comprendre ce qu'est l'urbanisme.





NOUVEAU

Le distributeur de pizzas est ouvert !

Le distributeur de pizzas installé au Bar du Château, rue du pré de la barrière, est à votre disposition depuis le 7 janvier.

Les huit pizzas préparées par un restaurant italien à 15 km de Forges et composées de produits frais sont disponibles toute la journée (dans la limite des stocks disponibles).

Téléchargez l'application « Smart Pizza » et passez votre commande !

Vous pourrez ainsi vérifier l'approvisionnement, préciser l'heure auquel vous souhaitez retirer votre pizza et régler votre commande depuis l'appli. Un code vous sera envoyé pour retirer votre pizza. En créant votre compte via l'application, vous cumulez des points pour votre cagnotte.

Vous pouvez également commander directement sur place (paiement CB sans contact).

Le "bar du Château" peut vous aider si vous rencontrez des difficultés d'utilisation, n'hésitez pas à aller voir Ylsson pendant ses horaires d'ouvertures. Vous pourrez également y déguster votre pizza avec une boisson.

Et pour l'apéritif on vous recommande la spéciale Ylsson... Bon appétit !

RAPPEL

Signalement d'un incident avec l'application mobile illiwap

Vous êtes désormais nombreux à utiliser l'application mobile « Illiwap » pour nous transmettre vos signalements sur la commune. Afin de traiter vos demandes dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions pour les agents de la commune, il est important de bien renseigner chaque information demandée lorsque vous complétez votre signalement.

01 POUR SIGNALER

- 1 | Cliquez sur le mégaphone dans l'onglet en bas de votre écran
- 2 | Puis cliquez sur le bouton pour commencer votre signalement.

02 ENSUITE...

- 1 | Renseigner la **catégorie** et la sous-catégorie du signalement
- 2 | Indiquer la **localisation** du signalement
- 3 | Prendre une **photo**
- 4 | Joindre un **commentaire** au signalement
- 5 | Renseigner les **coordonnées** de contact (étape facultative)
- 6 | **Accepter** le traitement des données personnelles
- 7 | **Envoyer** le signalement

LES AVANTAGES !

- GRATUITE : Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION : Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée.
- SANS PUBLICITÉ : Récevez les informations sans être géré par l'apparition de...

VOTRE SIGNALMENT EST ENVOYÉ !

Suivez l'évolution de traitement de votre signalement par la commune. Nous réceptionnons votre signalement et le traitons dans les meilleurs délais ! Merci pour votre participation.

> Localisation du signalement :

indiquez le lieu exact de votre demande. Si vous écrivez votre message depuis votre domicile et que vous cliquez sur la géolocalisation, nous ne pourrions pas accéder au lieu précis du signalement. Par exemple, lorsque vous découvrez un dépôt sauvage dans la nature, ouvrez l'application illiwap et complétez votre signalement au même moment. Cela permettra à l'appli de vous géolocaliser et de nous indiquer le lieu précis.

> Vos coordonnées :

il arrive parfois que nous ayons besoin d'informations complémentaires, si vous précisez vos coordonnées cela nous permet de traiter plus efficacement et plus rapidement le signalement. Pensez à retourner sur l'application pour consulter la réponse à votre signalement !

ILLIWAP EN CHIFFRES

977

> C'est le nombre d'abonnés à la station "Mairie de Forges-les-Bains" au 25 janvier 2022.

185

> C'est le nombre de signalements traités par les services de la mairie depuis mars 2021.

55

> C'est le nombre de signalements concernant la catégorie "propreté". La plupart concernent des dépôts sauvages.

> Pour en savoir plus sur l'application mobile, rendez-vous sur www.forges-les-bains.fr

LOISIRS

Nouveau règlement de location des salles municipales

Le nouveau règlement de location des salles municipales a été voté en Conseil municipal le 15 décembre 2021.

La commune propose désormais la location de **trois salles municipales à destination des particuliers, associations et professionnels. En plus de la salle polyvalente, les particuliers peuvent maintenant louer la salle Messidor et la salle Floréal.**

Les associations bénéficient de deux locations gratuites par an pour leurs propres événements en dehors des manifestations organisées pour la commune et de leurs activités régulières.

Pour réserver une salle, vous pouvez compléter le formulaire de pré-réservation en ligne sur **le site internet de la commune** ou envoyer une demande par mail à **reservations@forges-les-bains.fr**

Un état des lieux « entrée » et « sortie » sera effectué en présence d'un agent de la commune sur rendez-vous. Le nettoyage de la salle est à la charge de l'utilisateur. Des chèques de caution vous seront demandés.

TARIFS DE LOCATION

- Salle Messidor :

Habitants et associations de Forges-les-Bains : 950 €

Habitants et associations extérieurs : 1100 €

- Salle polyvalente :

Habitants et associations de Forges-les-Bains : 400 €

Habitants et associations extérieurs : 500 €

- Salle Floréal :

Habitants et associations de Forges-les-Bains : 700 €

Habitants et associations extérieurs : 850 €

► Pour en savoir plus : www.forges-les-bains.fr

COVID-19

Le "passe vaccinal", mode d'emploi

Depuis le 24 janvier, il est obligatoire pour les personnes de 16 ans et plus dans les lieux accueillant du public.

Qu'est-ce que le « passe vaccinal » ?

Le « passe vaccinal » consiste en la présentation de l'une de ces trois preuves :

- **certification de vaccination** (schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles) ;
- **certificat de rétablissement** de plus de 11 jours et moins de six mois ;
- **certificat de contre-indication** à la vaccination.

Jusqu'au 15 février, toutes les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin et étant en attente de leur deuxième dose, peuvent utiliser un certificat de test négatif (PCR, antigénique) de moins de 24h.

Où est-il exigé ?

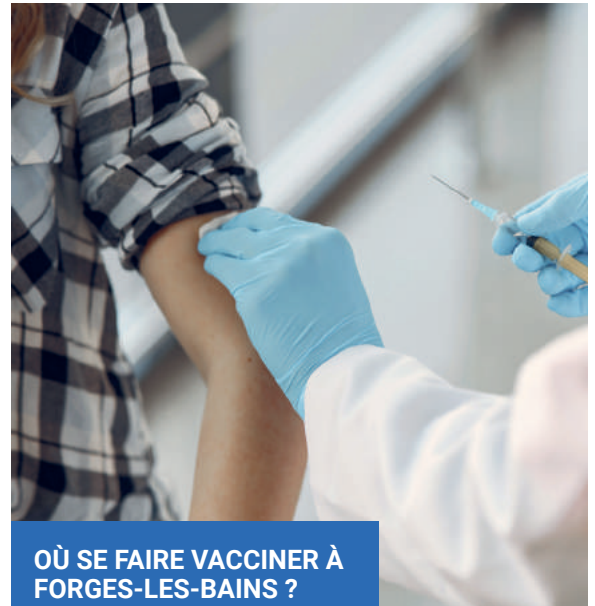
Il remplace le « passe sanitaire » dans les lieux recevant du public (à l'exception des établissements de santé et sociaux) :

- bars et restaurants (à l'exception de la restauration collective, de la vente à emporter de plats préparés et de la restauration professionnelle routière et ferroviaire) ;
- activités de loisirs (cinémas, musées, théâtres, enceintes sportives, salles de sport et de spectacle...);
- foires, séminaires et salons professionnels ;
- grands magasins et centres commerciaux (par décision du préfet) ;
- transports interrégionaux (avions, trains, bus).

Tout comme le « passe sanitaire », le « passe vaccinal » s'applique pour le public comme pour les personnes qui travaillent dans les lieux où il est obligatoire.



Pratique : le téléservice Mon rappel Vaccin Covid permet en quelques clics de connaître sa date de rappel vaccinal. **Téléchargez l'appli Tous Anti Covid** qui donne la date d'expiration du passe en cours et l'éligibilité au rappel avec en plus l'accès direct à la réservation du rappel à proximité.



OÙ SE FAIRE VACCINER À FORGES-LES-BAINS ?

- Un centre de vaccination est ouvert à Briis-sous-Forges au siège de la CCPL le week-end et au gymnase du mardi au vendredi.

Les prises de rendez-vous sont à effectuer uniquement sur doctolib.fr

- Chez son médecin traitant ou un médecin de votre choix

- Dans une pharmacie

- En cabinet infirmier ou de sage-femme

Port du masque en Essonne



Le port du masque reste obligatoire en extérieur en Essonne, mais uniquement dans certains lieux de forte concentration de population, ne permettant pas le bon respect de la distanciation et des gestes barrière.



EMPLOI

Job 91, le site pour l'emploi en Essonne



C'est nouveau ! Que vous soyez demandeur d'emploi ou recruteur en Essonne, le Département vous propose d'utiliser la plateforme Job91. Pratique, elle vous géolocalisera et vous proposera les offres ou demandes qui peuvent vous intéresser et/ou vous correspondre.

➤ Rendez-vous sur www.job91.fr



SOLIDARITÉ & MOBILITÉ

La carte Taxi pour faciliter les déplacements au quotidien

La carte Taxi est une aide à la mobilité délivrée par le Département de l'Essonne qui permet, à partir du 1^{er} janvier 2022, de dépenser jusqu'à 250 € par an auprès d'artisans taxis affiliés et du service Pam 91.

Cette aide à la mobilité est délivrée aux personnes résidant en Essonne depuis plus d'un an et entrant dans l'une des catégories suivantes, sous certaines conditions : personnes âgées de 65 ans ou plus, personnes handicapées âgées de plus de 20 ans, anciens combattants et assimilés de 60 ans ou plus, pupilles de la nation ou veuves d'anciens combattants.

Fonctionnement de la carte

Vous recevez une carte avec un QR code à votre domicile, puis vous réservez votre course, auprès des artisans taxi affiliés ou auprès du service Pam 91. Au moment de la course, le partenaire scanne le QR code de votre carte et vous réalisez la transaction en tapant un code confidentiel à 4 chiffres sur le smartphone du conducteur. Vous pourrez régler vos courses pour un montant allant jusqu'à 250 € par année.

➤ Consulter la liste des partenaires affiliés à la Carte Taxi sur www.essonne.fr

Comment demander la Carte Taxi ?

- Sur internet : vous pouvez remettre vos justificatifs et compléter le formulaire en ligne.
- Par courrier : vous pouvez télécharger le formulaire et l'envoyer accompagné de vos pièces justificatives à la Direction des transports et de la mobilité, Conseil départemental de l'Essonne, Boulevard de France, Evry Courcouronnes - 91012 Evry Cedex.
- Sur place : le CCAS de la commune se charge de recevoir puis de transmettre votre dossier (formulaire, pièces justificatives).

➤ Pour en savoir plus :
CCAS Forges-les-Bains au 01 64 91 03 29
ou www.essonne.fr

SOLIDARITÉ

L'association Carrefour des Solidarités lance une campagne de financement participatif



L'association Carrefour des Solidarités lance une campagne de financement participatif pour son projet d'extension des locaux qui serviront au stockage des articles pour l'épicerie sociale et la braderie.

Pour soutenir le projet, rendez-vous sur <https://www.helloasso.com/associations/carrefour%20des%20solidarites/collectes/la-solidarite-gagne-du-terrain>

➤ Vous pouvez découvrir toutes les activités du Carrefour des Solidarités sur www.carrefourdesolidarites91.org

ÉLECTIONS

Inscrivez-vous sur les listes

Pour voter aux élections présidentielle (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin), vous devez être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 4 mars (présidentielle) et le 6 mai (législatives). Deux solutions : **s'inscrire sur service-public.fr ou en mairie.**

Ce qui change pour l'électeur à partir du 1^{er} janvier 2022 :

- > un électeur inscrit dans une commune A pourra donner **procuration** à un électeur inscrit dans une commune B. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- > Les Français de l'étranger peuvent aussi désormais utiliser le service en ligne **Maprocuration.gouv.fr**
- > Attention, pour ces futures élections, la règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une **procuration établie en France**. Le rehaussement du plafond de procurations par mandataire prévu pour les élections 2021 constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite.
- > **L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.** Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars en ligne, et 4 mars en mairie.

RAPPEL

Vous pouvez **vérifier vous-même votre situation électorale directement en ligne** sur le site internet service-public.fr

SANTÉ & SÉCURITÉ

Lutte contre l'influenza aviaire

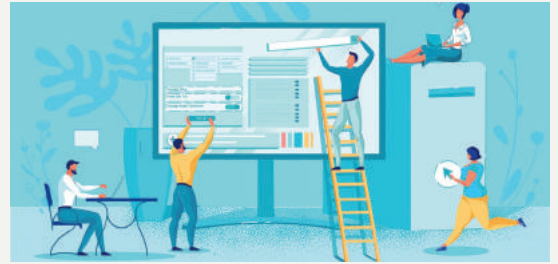
Alors que des virus de l'influenza aviaire circulent activement en Europe par l'intermédiaire des oiseaux migrateurs, la France a détecté le 26 novembre 2021 un foyer dû à une souche hautement pathogène (IAHP) dans un élevage de poules pondeuses situé dans le département du Nord. Si les élevages professionnels sont connus du fait de leur déclaration obligatoire, ce n'est pas le cas des propriétaires de volailles de basse-cour, qui ont l'obligation de se déclarer auprès de leur mairie. Le Préfet de l'Essonne informe les habitants : si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez :

- > confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- > exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

> Pour en savoir plus : www.agriculture.gouv.fr

URBANISME

L'urbanisme est passé au numérique !



Alors qu'il était auparavant nécessaire d'effectuer le dépôt de ses dossiers d'urbanisme uniquement sur papier, par courrier ou en mairie aux jours et heures d'ouverture au public, il sera à présent possible de le faire en ligne 24/24 heures et 7/7 jours.

Baptisé **guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU)**, ce nouveau service accessible aux particuliers et aux professionnels vous offre un espace personnel de suivi de l'instruction de votre dossier. Il permet de commencer la saisie du dossier, de la suspendre pour la reprendre ultérieurement, jusqu'à sa finalisation et sa transmission à l'administration. Ce service en ligne vous permet de déclarer vos travaux et déposer vos permis de construire ou tout autre document d'urbanisme.

Pour créer votre compte en ligne, rendez-vous sur le site internet de la commune, rubrique urbanisme.

Bien entendu, le dépôt de dossier papier est toujours possible en Mairie. Par ailleurs, avant d'entamer toute démarche, il est fortement conseillé de prendre rendez-vous avec le service urbanisme. Il vous informera sur le droit applicable et vous conseillera pour la constitution de votre dossier.

> **Service urbanisme :**
01 64 91 03 29 | urbanisme@forges-les-bains.fr

DÉMOCRATIE LOCALE

La parole aux Forgeois !



Nouvelle rubrique dans votre magazine : nous proposons de vous donner la parole en répondant aux questions reçues sur nos différents supports de communications : appli mobile illiwap, mails, page facebook... N'hésitez pas à nous adresser vos questions pour la prochaine édition !

Pour poser votre question à la mairie, vous pouvez nous écrire :

- > par mail : communication@forges-les-bains.fr
- > via l'application mobile illiwap, en utilisant la boîte à idées.

Travaux de l'Eglise

Depuis quelques jours, un échafaudage recouvre une partie de la façade sud de l'église afin de reprendre l'enduit extérieur, remplacer quelques tuiles cassées et procéder au nettoyage des gouttières jamais effectué depuis la réfection de la toiture.



Ces reprises sont nécessaires afin de préserver les importants travaux de rénovation intérieurs achevés fin 2020.

En effet, des infiltrations provoquent des fuites près de l'autel de la Vierge et empêchent le séchage de l'enduit intérieur du clocher.

Clocher qui abrite depuis une dizaine d'années plusieurs antennes relais d'opérateurs mobiles : ces installations étant régies par des conventions tripartites Commune, Diocèse, Opérateur, ce dernier reversant une compensation financière à la Commune et au Diocèse.

En 2020, en étudiant ces conventions, la municipalité s'est aperçue de plusieurs anomalies, désormais corrigées : d'une

part, un opérateur avait installé son antenne à l'emplacement d'un de ses concurrents, d'autre part, pour l'antenne Free installée depuis plusieurs années sur le toit de l'église, la convention signée en 2019 entre la Commune et l'opérateur n'incluait pas le Diocèse.

C'est dans le cadre de cette convention que Free a procédé cet automne au remplacement de l'antenne présente sur le toit, ce remplacement étant réputé se faire à l'identique. Or, si l'antenne installée par Free a bien la même hauteur que la précédente, nous avons immédiatement sollicité l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France lorsque nous avons constaté que son emprise était plus imposante. L'Architecte nous a

répondu qu'elle déconseillait l'installation de l'antenne sur le clocher, et à notre grande surprise, nous a informés que son prédécesseur avait également rendu un avis défavorable il y a plusieurs années, avis non suivi par la municipalité de l'époque.

Des négociations ont d'ores et déjà été engagées avec Free et des emplacements alternatifs ont été proposés sur le domaine communal.

Il faut être conscient que l'on ne peut rayer d'un trait de plume l'autorisation accordée il y a une dizaine d'années et que les emplacements permettant d'assurer une bonne couverture réseau ne sont pas nombreux.

Circulation et stationnement à l'école maternelle



Face aux problèmes de circulation des bus et du stationnement constatés à l'école maternelle Jean de la Fontaine, la municipalité a rencontré les riverains concernés lors d'une réunion de quartier prévue le 31 janvier 2022.

Les véhicules stationnés sur le rond-point bloquent le passage des bus qui sont alors obligés d'utiliser ce rond-point à contre sens.

La commune va donc procéder à plusieurs phases de travaux afin d'évaluer et d'analyser le problème.

➤ Pour en savoir plus, consultez www.forges-les-bains.fr

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU SITE DE FORGES !

Depuis le 7 février, vous pouvez découvrir la nouvelle version du site forges-les-bains.fr !

Moderne, épuré et ergonomique, celui-ci privilégie une navigation fluide, avec plusieurs façons simples et rapides de chercher une information pour les utilisateurs.

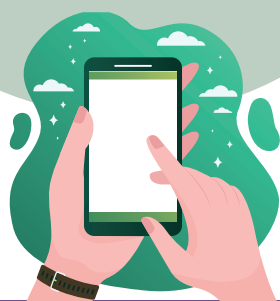
Il vous propose une navigation intuitive, de nouveaux contenus mais également des outils pour favoriser les démarches en ligne.

Il a notamment été conçu et pensé suite au sondage sur la refonte du site en juin 2021 et à vos nombreux retours.

LA PAGE D'ACCUEIL DU BOUT DES DOIGTS

La navigation sur la page d'accueil se fait de manière verticale, action qu'on appelle communément « scroller ». Ce mode de navigation s'est démocratisé avec l'explosion des consultations sur smartphones et tablettes.

Il faut reconnaître que sur nos téléphones, on a tendance à préférer scroller plutôt que d'avoir à cliquer sur des boutons souvent trop petits. Alors faites défiler et découvrez actus, agendas en ligne, annuaires, publications... au fil de votre navigation.



Parmi les nouveautés...

LE MENU

Désormais, quand vous arrivez sur la page d'accueil, il n'y a plus que 4 entrées : **Ma commune**, **Mon quotidien**, **Mes loisirs et sorties**, **Mes démarches**.

À vous de choisir le sujet qui vous intéresse entre découverte de la commune, démarches en ligne, évènements, logements ou encore scolarité...



LES PRINCIPAUX OUTILS EN 1 CLIC

Les boutons d'accès rapide sont des raccourcis qui vous permettent d'accéder directement à différents espaces : portail familles, menus scolaires, travaux, escapade, solidarité, vie associative, gestion des déchets ou FAQ.

Vous pouvez également rechercher directement une information avec l'outil de recherche (icone loupe).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nouveau site répond au **niveau AA** du Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA). Les personnes malvoyantes peuvent notamment obtenir la description des images contenues dans les pages.

“ AVEC UNE INTERFACE ÉPURÉE, LE NOUVEAU SITE OFFRE UNE MEILLEURE CLARTÉ POUR DAVANTAGE DE LISIBILITÉ. IL PROMET ÉGALEMENT UNE NAVIGATION PLUS INTUITIVE POUR FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX SERVICES EN LIGNE. ”

Service communication de la mairie

SUR ORDI, TABLETTE OU MOBILE

Le nouveau site est "responsive" c'est à dire qu'il s'adapte automatiquement à la résolution de l'écran sur lequel il s'affiche. Que vous le consultiez sur un smartphone, une tablette, un écran d'ordinateur, le design est prévu pour s'afficher correctement dans tous ces cas de figure. Il reste accessible sur un mobile de faible résolution et garde la même pertinence que sur un écran de bureau. Comme cela, vous profitez d'une navigation fluide, où que vous soyez !

UNE CARTE INTERACTIVE



Elle regroupe les principaux lieux du territoire que vous pourrez rechercher. En cliquant sur le lieu, vous accédez à ses coordonnées et ses informations pratiques.

Voilà, vous savez tout... ou presque ! Alors maintenant à vous de jouer et bonne navigation ! N'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez. Rendez-vous sur www.forges-les-bains.fr



Forges-les-Bains sur les réseaux

Sur la page Facebook [forgeslesbains.fr](https://www.facebook.com/forgeslesbains.fr), retrouvez toutes les infos en temps réel, posez vos questions et relayez l'information. Téléchargez l'application mobile « Illiwap » et abonnez-vous à la station « Forges-les-Bains » pour recevoir les informations importantes concernant la commune et pour envoyer des signalements.

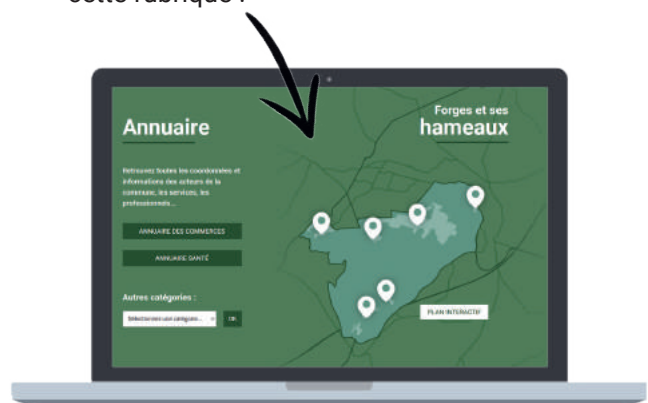
DÉMARCHES EN LIGNE

Réservation de salles, demande d'actes d'état civil, envoi d'un signalement... accédez aux nombreux formulaires en ligne !



FORGES ET SES HAMEAUX

Forges-les-Bains a la particularité d'être très étendue avec ses hameaux : Ardillières, Bajolet, Bois d'Ardeau, Chardonnet, Malassis et le centre village. La commune est en cours de création du plan détaillé de Forges et ses hameaux. Petit à petit, cette carte interactive permettra aux Forgeois de consulter les informations pour chaque quartier. Habitants des hameaux, nous comptons sur votre participation pour faire évoluer cette rubrique !



EN ACTION

Forges-les-Bains solidaire

Qu'est-ce que la solidarité ?

C'est ce qui unit des personnes dans un sentiment d'entraide. Ces personnes se sentent liées car elles font partie de la même famille, ou vivent dans la même ville, le même pays, sur la même planète... Être solidaire, c'est le contraire d'être égoïste/individualiste.

A Forges, la commission « famille et solidarité » travaille sur la mise en place de différents projets solidaires :



La réserve communale de sécurité civile

qui doit s'étoffer afin de former le plus grand nombre de citoyens Forgeois aux gestes de premiers secours et au plan communal de sauvegarde. Rejoindre la réserve est un engagement citoyen qui vous lie à la commune par un contrat d'engagement que vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune.



Le fichier des personnes vulnérables

Ce fichier nous a permis d'accompagner des personnes en grande difficulté lors des épisodes de canicules mais aussi de confinement, ainsi que pour l'accès à la vaccination.

► Si vous connaissez un proche, un voisin en situation de vulnérabilité, vous pouvez lui proposer de s'inscrire sur ce registre. Le bulletin d'inscription est disponible sur le site internet de la commune.



La journée de la solidarité

en espérant que celle-ci puisse enfin avoir lieu le 12 février prochain.



Le Conseil des Sages

Il s'est déjà réuni trois fois depuis mars 2021. Les Sages ont travaillé avec la municipalité sur différents sujets comme les stationnements gênants ou encore la refonte du site internet. Ils sont investis dans leur mission et font de nombreux retours sur les projets de la commune. La participation de nos aînés est importante pour la vie de notre commune : faites-nous part de sujets qui vous intéressent !



Une vente au profit du CCAS

a été organisée lors de la brocante en septembre. Les dons ont permis d'augmenter le budget du CCAS et de pouvoir aider plus de personnes dans le besoin (demandes en croissance cette année.)



Les boîtes de Noël solidaires

ont été redistribuées au Carrefour des Solidarités et à la Croix Rouge.

Dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale

La commune a accompagné plusieurs familles dans leur demande de logement ou d'aide sociale.

Le CCAS travaille également en lien avec le service emploi de la Communauté de Commune du Pays de Limours, ainsi que diverses associations forgeoises et non forgeoises. Chaque Forgeois ou Forgeoise aidé par la commune est reçu en entretien afin de l'accompagner le plus sereinement dans ses démarches.

61 naissances ont eu lieu en 2021

A cette occasion, la commune a offert en cadeau de bienvenue un pochon de naissance ainsi qu'un pot de miel récolté à Forges-Les-Bains par l'association Incroyables Forgeois.



La journée de la solidarité à Forges, pourquoi ? Pour qui ?

La journée de la solidarité prévue cette année le 12 février est l'occasion pour chacun de s'informer et de se former au bénévolat auprès des acteurs de la solidarité, de rencontrer et, peut-être, de s'engager auprès des associations de la Communauté de Communes du Pays de Limours. Cet événement sera désormais organisé chaque année.

APPEL AUX DONS Vente aux enchères silencieuses

Les ventes aux enchères sont des ventes qui ont lieu lors d'un événement sans l'aide d'un commissaire-priseur et qui n'exigent pas toute l'attention des invités. Les articles sont positionnés avec une feuille d'enchères à côté de chacun d'entre eux. Les invités peuvent ensuite parcourir les articles et écrire leur nom et le montant de leur enchère sur la feuille. À la fin de la période d'enchère fixée, la personne qui a noté l'offre la plus élevée remporte l'objet ou le service.

Pour réaliser cette vente aux enchères, nous avons besoin de vous !

Commerçants, artisans, Forgeois, vous pouvez dès à présent proposer vos dons ou vos services au profit des plus démunis. Envoyez par mail les photos de vos dons ou une description de votre service à valerie.rigal@forges-les-bains.fr

INFO +

www.forges-les-bains.fr
Mairie au 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr



PROGRAMME

Dans le cadre de la journée de la solidarité, plusieurs animations seront organisées :

VENDREDI 11 FÉVRIER

salle Messorid à 20h

Soirée d'information sur les violences intrafamiliales en présence de la gendarmerie.

SAMEDI 12 FÉVRIER

au centre socio-culturel (salle Floréal et Messorid) de 10h à 17h

> vente aux enchères silencieuses

au profit du CCAS

> **bénévoles dating** : vous avez du temps libre et vous souhaitez vous engager ? Venez rencontrer les associations locales à la recherche de bénévoles !

> venez vous informer et **rencontrer les associations** qui existent sur notre territoire

> **atelier gestes aux premiers secours** organisé par la Croix Rouge et visite de leur nouvelle ambulance

> **bourse aux vêtements** organisée par les Parents Fort joie

> **bourse aux jouets et livres et atelier bijoux** organisés par la FCPE

> **atelier en continu** avec Forges en transition

> **réflexions sur les ateliers, coin lecture** avec Nous toutes 91

> **ateliers** motricité, masques en papier cartonné, raconte mapping avec les Bouts de chou

> **atelier** avec Coup de pouce 91

Vente de gaufres et boissons sur place.

> Passe vaccinal et port du masque obligatoires

INFO +

Mairie au 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr



VALÉRIE RIGAL

Maire adjointe déléguée à la famille et à la solidarité

Cette journée modeste mais combien importante, permet d'inviter aux partages, à la convivialité, aux échanges mais aussi à rompre l'isolement... une aide très précieuse à la reprise de la vie collective.

Nous espérons qu'elle nouera des relations intergénérationnelles en créant une dynamique sociale chargée en valeurs, une manière de dire collectivement de quelle façon nous voulons être solidaires.





NOUVEAU

Le Conseil Municipal des Jeunes installé

Le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes vient de s'achever avec l'installation le 17 décembre dernier de vingt nouveaux conseillers âgés de 10 à 15 ans pour un mandat de deux ans.

Le mandat du Conseil Municipal Jeunes s'achève après 3 ans de projets mais aussi de confinement et d'interdictions préfectorales... Un mandat compliqué mais les jeunes élus peuvent être fiers d'eux !

Retour sur le mandat du CMJ 2018-2021 :

Les conseillers ont participé à plusieurs événements de la commune : la cérémonie du 8 mai 2021, l'organisation du premier carnaval à l'occasion de la fête de la Châtaigne, qui a connu un vrai succès, mais aussi la préparation d'Halloween avec des animations et un spectacle avec la compagnie Etosha. La dernière action aura été solidaire : la collecte alimentaire à Carrefour Market pour le Carrefour des solidarités.

Parmi les événements marquants de ce mandat, les jeunes retiendront certainement la rencontre avec le président de la République pour les vœux aux enfants au palais de l'Élysée, la semaine chez les Défenseurs des droits, le ravivage de la flamme, la visite du Sénat, de l'Assemblée Nationale, du musée des deux guerres avec les classes de CM2 ou encore le séjour culturel de trois jours à Paris en novembre dernier (visite de la Mosquée de Paris, la Tour Eiffel de nuit, le Louvre et l'Arc de triomphe et une croisière fluviale sur les Bateaux Parisiens).



Installation du nouveau CMJ : 20 candidatures pour 20 places !



Dans la salle Messidor, vendredi 17 décembre 2021, Séverine Martin et Valérie Rigal accueillent les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes (CMJ). Les choses sérieuses commencent ! Mme Rigal propose aux jeunes un premier projet : la création du logo du CMJ.

Bienvenue aux nouveaux conseillers :

Amy Kaloga, Isabella Lopez, Katlyne Fernandes Coelho, Kimi Bouzignac, Ambroise Lalitha, Lindsay Lepretre, Louka Carneiro, Maelle Beugnon Gaignard, Mélissa Gautier, Naomie Toupillier, Nolan Lebrun Gautier Chevreux, Thomas Lecocq, Thomas Nieuwjaer, Toscane Lecomte, Valentine Allion, Valentine Goux et Ylana Costa Rebelo Mateus. Trois jeunes conseillères ont renouvelé leur mandat : Alice Corre, Juline Reuter, Lali Devailly.

Paroles de jeunes



Pendant ces 3 ans, nous avons énormément évolué en tant qu'adolescents et en tant que citoyens. Nous avons eu la chance de passer de très bons moments en compagnie de Nathalie Tourrier qui nous a suivis, coachés et soutenus dans notre mandat malgré les difficultés liées au covid-19. Nous tenons à la remercier, ainsi que les autres membres de la mairie de nous avoir offert la chance de passer ces années inoubliables.

Témoignage de Jeanne

Passer cinq années au sein du CMJ m'a permis d'évoluer mentalement ; j'ai gagné en maturité, en éloquence en confiance en moi, cela m'a aussi permis de m'améliorer sur le plan social. Toutes ces années où je n'ai pas cessé de découvrir, de partager, tout en m'amusant ont été incroyables. J'ai pu grandir avec mes projets, les voir enfin aboutir. Les avoir vus prendre forme petit à petit alors qu'à l'origine ce n'était que des paroles dans la bouche d'une enfant, me fait ressentir une réelle fierté.

Je me suis bien amusée toutes ces années. J'ai découvert plein de choses, rencontré plein de personnes. Je suis très contente de m'être présentée au CMJ et je pense que c'est une expérience qu'il faut faire si on en a la possibilité. Merci à Nathalie de nous avoir aidés à former nos idées, les partager et mettre en place nos projets. Merci à elle d'avoir été là dans les bons moments pour rigoler mais aussi dans les plus compliqués.

Ce n'est que maintenant en devant quitter ce conseil que je réalise la chance que j'ai eue d'en faire partie. C'est une expérience aux souvenirs indélébiles qui m'a beaucoup aidée et qui continuera de m'être utile encore longtemps.

Bonne chance aux prochains membres du CMJ débordants d'idées et d'énergie. J'attends vos projets avec impatience !

Jeanne

Nouveau ! Le club des jeunes ouvert le samedi

Le club des jeunes est désormais ouvert tous les samedis de 13h30 à 18h30 pour les jeunes Forgeois de la 6^e jusqu'à leurs 17 ans.

En effet, la majorité des jeunes sondés ont indiqué être disponibles le samedi plutôt que le mercredi. La municipalité, attentive aux demandes des jeunes Forgeois, a donc décidé de fermer le mercredi et d'ouvrir le club tous les samedis après-midi, en période scolaire. Pour rappel, pendant les vacances scolaires, le club est ouvert du lundi au vendredi (hors vacances de Noël).

> Pour en savoir plus :
www.forges-les-bains.fr

Service jeunesse au
01 64 91 30 07
servicejeunesse@forges-les-bains.fr



Concours Départemental du prix du jeune écrivain et du jeune illustrateur en Essonne



Ce concours d'écriture et d'illustration est ouvert à tous les jeunes résidants ou étudiants en Essonne de 8 à 18 ans révolus, jusqu'au 28 février 2022. Le thème cette année est "Riche de culture(s) !".

Pour participer, rien de plus simple, l'enfant ou le jeune rédige un texte ou dessine une illustration en rapport avec le thème, y met ses coordonnées (nom, prénom, âge, date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail), fait remplir et signer

l'autorisation parentale par ses parents et renvoie le tout soit par courrier (pour le dessin) soit par mail (pour le texte) à l'adresse jeune-ecrivain@ligue91.org

Douze lauréats remporteront un chèque culture (de 50€ à 150€) et les contributions sélectionnées par le Comité de Lecture seront éditées dans un livre remis aux participants lors du forum officiel de remise de prix organisé en 2022.

> Règlement du concours :
www.ligue91.org et www.lecoqane.fr

Aide régionale à l'apprentissage pour les 1^{res} années : nouvelle session de demandes

Vous avez commencé une formation en apprentissage en Île-de-France ? La Région finance de 115 à 375 €, selon votre niveau d'études, les frais que cela vous occasionne : livres, fournitures, transports, hébergement... Demande à effectuer par votre centre de formation du 17 janvier au 18 février 2022.

> Pour en savoir plus :
www.iledefrance.fr/aide-entree-aprentissage



Lancement du Contrat Engagement Jeune

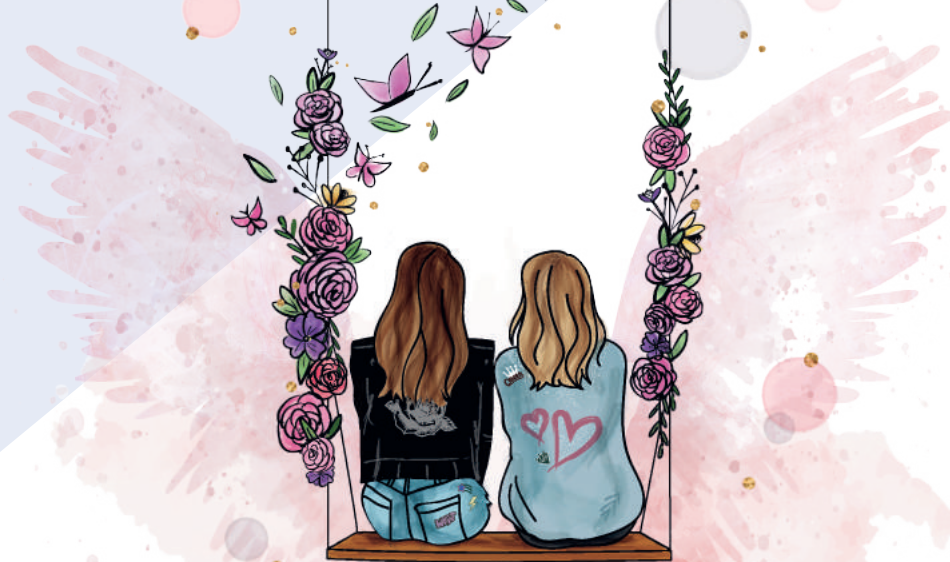
Dans la lignée du plan "1 jeune, 1 solution" mis en place par le Gouvernement en 2020, le Contrat Engagement Jeune est destiné aux jeunes les plus éloignés de l'emploi. À compter du 1^{er} mars 2022, les jeunes qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi se verront proposer par les Missions locales ou par Pôle emploi :

- un **programme intensif d'accompagnement** de 15 à 20 heures par semaine minimum ;
- avec une **mise en activité systématique et régulière** du jeune du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).
- une **allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois** – sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activité qu'ils recevront – pour les jeunes qui en ont besoin, c'est-à-dire des jeunes sans ressources qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement exigeant tout en subvenant à leurs besoins.

> Pour en savoir plus :
www.1jeune1solution.gouv.fr

Talent Forgeois

Les Pépettes' éco



Les Pépettes' éco

Mélanie, Forgeoise depuis 2003 et Florine, Limourienne, ont lancé leur activité en mars 2021.

Conscientes des enjeux environnementaux actuels, elles ont décidé de lancer les Pépettes' éco, une boutique en ligne de produits du quotidien écoresponsables, naturels, sains et réutilisables, au design accrocheur, adaptés à tous les âges et aux prix attractifs.

Livre de coloriage lavable, gourdes colorées, vases, cotons lavables, couvre plats, pochette à goûter, brosse à dents, liquide vaisselle et lessive écologiques, huiles et crèmes... vous trouverez certainement votre bonheur parmi cette large gamme de produits pour petits et grands !

Mélanie et Florine confectionnent les patrons et choisissent elles-mêmes tous les produits avec le plus grand soin. Elles réalisent entièrement la création des produits upcyclés*, à Forges-les-Bains, dans le garage de Mélanie.

« Notre objectif est de vous permettre de modifier en douceur vos habitudes et de diminuer ainsi vos déchets en toute simplicité ! »

Les Pépettes, c'est avant tout l'histoire d'une amitié de plus de 15 ans, née sur un terrain de handball ! Mélanie, la blonde aux yeux bleus, fonceuse et réservée et Florine la brune aux yeux marrons, pondérée et affectueuse. Un joli duo de copines, différentes dans la vie, mais réuni par des valeurs communes.

« Nous sommes convaincues que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice et contribuer à la préservation de notre planète en consommant moins, mais mieux... de manière plus responsable, citoyenne et intelligente !

En faisant votre shopping chez les Pépettes' éco, vous soutenez les entreprises françaises et vous contribuez à votre bien-être, tout en respectant la planète. »

Les Pépettes sur les réseaux : facebook, Instagram, Tiktok, @lespetteseco et sur internet www.lespetteseco.fr

► Retrouvez les Pépettes' éco sur le marché spécial fête des Mères le samedi 21 mai.





Gabriel Bâtiment

Forgeois depuis 2013, Jonathan Da Mota est gérant d'une entreprise du bâtiment spécialisée dans le domaine de la peinture-décoration. Il souhaite désormais développer son activité dans la vallée de Chevreuse et propose notamment ses services aux Forgeois.

Son entreprise est située à Viry-Châtillon depuis 1990. Jonathan est à votre disposition et à votre écoute pour vos futurs projets de rénovation : peintures, enduits décoratifs, papiers peints, toile de verre, moquette, parquet... N'hésitez pas à prendre contact pour vos futurs projets !

CONTACT

Jonathan DA MOTA
Tél. : 06 31 90 26 16 - 01 69 96 81 50
gabriel.batiment@orange.fr
40, boulevard Gabriel Péri - 91170 Viry-Chatillon

LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ FÊTENT LA SAINT VALENTIN !

Samedi 12 février de 9h à 17h, la commune organise un marché spécial pour fêter la Saint Valentin. Quinze commerçants seront présents toute la journée pour l'occasion !

► En savoir plus :
www.forges-les-bains.fr

CHÈQUE VERT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À DESTINATION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

La Région Île-de-France poursuit son soutien aux artisans et commerçants franciliens avec le lancement du chèque vert. D'un montant maximum de 1 500 €, il a vocation à financer leurs actions en matière de transition écologique (réemploi, tri et gestion des déchets, diminution de la consommation énergétique et en eau, développement des mobilités douces...).

► Pour en savoir plus et pour candidater directement depuis le site de la Région : www.iledefrance.fr/cheque-vert



ICR Télécom – Expert en travaux ADSL et fibre optique

Besoin d'assistance, de dépannage ou encore de conseils ? Les techniciens d'ICR sont formés pour vous fournir le meilleur service.

Jérémy Vieira, fondateur de l'entreprise et Forgeois depuis plusieurs années, a débuté comme technicien/opérateur sur les réseaux télécom. En 2007, il crée son entreprise pour répondre aux besoins croissants des grands opérateurs. Aujourd'hui, elle est installée dans la zone d'activités de Limours et compte 40 salariés et techniciens itinérants qui interviennent sur tout le territoire national.

L'entreprise intervient notamment pour les problématiques rencontrées par les clients lors du raccordement de la fibre optique (pose et recherche de regards, création de tranchées, le génie-civil, la pose de fourreaux, la recherche des points de blocage...), mais aussi pour tous travaux d'électricité générale.

CONTACT

9 Rue de l'Aérotrain - 91470 Limours
01 64 91 38 06
contact@icrtelecom.fr
www.icrtelecom.fr

Rappel des règles de collecte des déchets en point d'apport volontaire (bornes semi-enterrées)

Les déchets collectés en apport volontaires peuvent être déposés par les usagers dans les différents conteneurs implantés sur le domaine public ou privé : verre, emballages et ordures ménagères. Ces conteneurs sont exclusivement réservés à cet usage et aucun autre déchet ne doit être déposé à l'intérieur ou à l'extérieur de ces conteneurs. Les usagers doivent respecter les consignes de tri indiquées sur le conteneur.



DÉPÔTS SAUVAGES À PROXIMITÉ DES BORNES DE COLLECTE D'APPORT VOLONTAIRE

Le dépôt de déchets au pied ou à proximité des points d'apport volontaire est strictement interdit sous peine de poursuites.

Malgré de nombreux rappels, nous constatons toujours des dépôts en dehors des bacs de collecte. Lorsque les ordures ménagères, cartons et verres sont déposés hors ou au pied des bornes à déchets semi-enterrées ou des poubelles, ces déchets sont considérés comme dépôts

sauvages. Les auteurs de ces dépôts sont passibles d'une amende de 15 000 €.

L'entretien des bornes est du ressort du SIREDOM, qui garde en état de bon fonctionnement et de propreté ces équipements. En cas de problème, adressez un mail à collecte@siredom.com

> Consultez le règlement du SIREDOM sur www.siredom.com

Nouvelles conditions d'accès aux déchetteries de Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint-Chéron

Depuis le 1^{er} janvier 2022, ces trois déchetteries ont intégré le réseau des éco-centres du SIREDOM (auparavant Sitreva). Les usagers possédant un badge « Sitreva » peuvent toujours accéder aux déchetteries de Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint Chéron, mais également à quelques déchetteries limitrophes, comme Saclas, Étampes, Étréchy, Égly et Nozay.



Il n'est pas nécessaire de changer de badge. Seuls les nouveaux habitants sont invités à demander une carte « Siredom » auprès de la déchetterie.

Les professionnels doivent faire établir un badge au nom de leur entreprise via le site internet du SIREDOM.

CONTACT

SIREDOM
01 69 74 23 50
contact@siredom.com
www.siredom.com

URBANISME

Rappel sur les ravalements des bâtis



En se promenant sur la commune de Forges, on peut remarquer un nombre significatif de clôtures en mur en parpaings, non enduits. Nous vous rappelons que le PLU actuel impose que « **l'emploi à nu de matériaux destinés à être enduits est interdit. Les murs enduits auront des teintes proches des murs traditionnels** ».

Les façades des bâtis ne sont pas exemptées de cette obligation, dans le cadre de la mise en œuvre des travaux.

Pour consulter le PLU de la commune, rendez-vous sur le site internet de la commune www.forges-les-bains.fr

Des fiches techniques réalisées par le PNR sont également disponibles sur le site internet du PNR : www.parc-naturel-chevreuse.fr

Cette campagne préventive a pour but d'inciter fortement les personnes concernées à réaliser ces travaux. Cela aura un impact positif sur la qualité architecturale de notre village.



FAUNE ET FLORE À FORGES-LES-BAINS

L'HIVER DANS NOS FORÊTS

**L'hiver est là !
Le calme s'empare de la forêt.
Les arbres et les oiseaux s'adaptent.**

Les arbres ont, pour certains, perdu leurs feuilles et on peut alors se demander ce qu'ils font durant la saison hivernale. Eh bien, ils dorment... mais seulement à moitié. En effet l'arbre prend ses dispositions afin de se préparer à accueillir les températures froides et le gel selon plusieurs phases :

"Paradormance" : à la fin de l'automne, pour protéger ses bourgeons, l'arbre va ralentir sa croissance et se mettre en veille. Il va même jusqu'à former des écailles là où naîtront les futures pousses feuillées ;

"Dormance" : en hiver, il n'y a plus de croissance du tout mais les mécanismes naturels de l'arbre ne s'arrêtent pas complètement, bien au contraire !

C'est au tour des mécanismes de protection contre le gel de s'enclencher, et ce partout dans la plante : bourgeons, rameaux, tronc et racines. Ils sont influencés par les températures du sol et de l'air et par leurs fluctuations au cours d'une journée d'hiver (souvent négatives le matin et jusqu'à 15°C l'après-midi).

De ses racines jusqu'aux tissus conducteurs de son tronc et de ses branches, l'arbre travaille pour maintenir les mécanismes biologiques nécessaires à sa survie : la respiration des cellules, la pousse des racines et même, chez ceux qui ont la chance de garder leurs feuilles (pins, sapins, chênes verts...), la photosynthèse ainsi que la transpiration.

Le faible ensoleillement et les faibles températures ralentissent tous ces mécanismes, qui demeurent présents durant l'hiver. Dès la chute des feuilles, les réserves d'amidon stockées pendant l'été dans le bois et l'écorce sont progressivement transformées en sucres solubles, qui ont une fonction d'antigel. **Ainsi, durant les mois de janvier et février, l'arbre résiste mieux au gel.** Toutefois, l'arbre peut présenter une plus grande sensibilité au gel s'il a subi des stress pendant l'été précédent, notamment des sécheresses ou des attaques de parasites, et que sa croissance a été affectée avec des réserves amoindries.

En plus des mécanismes de protection, l'arbre met également en place des processus de réparation pour empêcher la formation de bulles d'air lors des cycles de gel-dégel.

En définitive, chaque arbre, quelle que soit son essence, s'adapte et se protège du froid hivernal grâce aux ressources naturelles et aux mécanismes qu'il déploie.

Et les oiseaux ?

Comment survivent-ils jusqu'au printemps ?

Ils ont les plumes comme isolant

La structure des plumes emprisonne l'air chaud et le conserve à proximité du corps.

Ils mettent de côté leur instinct territorial

Comme ils n'ont pas de territoire à défendre pour la reproduction, plusieurs oiseaux mettent de côté leur instinct territorial pendant l'hiver et se réunissent en groupes pour se concentrer sur la recherche de nourriture.

Ils font des réserves de graisse

À l'instar des plumes, le gras est aussi un très bon isolant, en plus d'être une excellente source d'énergie pour les oiseaux. Dans certains cas, le gras constitue jusqu'à 10 % du poids de l'oiseau. D'où l'importance pour les oiseaux de se trouver des aliments riches en gras pour se faire des réserves.



Ils ont une circulation du sang efficace

Une autre adaptation des oiseaux est leur capacité à conserver le sang chaud à proximité des organes vitaux aux dépens de certaines autres parties du corps comme les canards qui peuvent être sur la glace, avec la température de leurs pattes près du point de congélation, alors que la température de leur corps est totalement confortable.

Ils baissent leur température corporelle

Ils conservent leur énergie en abaissant leur température corporelle de quelques degrés pendant la nuit.

Arbres et oiseaux attendent patiemment que l'hiver passe et que les beaux jours reviennent !

Le retour du printemps est synonyme de réveil et de renouveau de la nature.

Maison de la Culture et des Loisirs

Tisser du lien social et vous faire plaisir en toute sécurité.



L'association vous propose des activités diversifiées, pour tous les âges, dans un esprit d'échanges et de convivialité. Faire du sport de façon zen ou plus intense, du théâtre, du dessin, de la danse à 2, de la poterie...

Venez découvrir des savoir-faire avec l'art floral, le patchwork, la réfection de siège, entraîner vos neurones au scrabble ou aux jeux du club nina et vous faire aider ou vous perfectionner en informatique.

La gym « à la carte » est revenue, les gestes barrières respectés, les passes sanitaires contrôlés.

Courez vous inscrire sur :

mcl-forges-les-bains.fr, nos animateurs seront heureux de vous accompagner.

Nouveauté à l'A.M.M. : Les J'AMM !

Depuis octobre dernier et à raison d'une fois par mois, l'A.M.M. propose des mini-concerts participatifs à Forges-les-Bains et ses environs. Ces moments de partage entre professionnels de la musique et amateurs sont précieux, émotionnellement forts pour nos élèves.



Selon les lieux qui les accueillent (restaurants, locaux communaux, etc.), le répertoire et les ambiances sont orientés « Côté Club » (format intimiste et acoustique), « Côté Scène » (formule sonorisée avec, notamment, la participation des ateliers de groupe). Les « Côté Rock », « Côté Celte » et J'AMM « Deluxe » sont en projet ! Restez à l'affût !

Les Archers de l'Hurepoix Concours Handisport

Samedi 20 novembre 2021 le club « Les Archers de l'Hurepoix » recevait le concours Handisport Tir à l'arc organisé depuis plus de dix ans en collaboration avec le Comité Départemental Handisport de l'Essonne représenté par son président Philippe Letartre.

Malgré leur handicap (déficient visuel, fauteuil, modéré, prothèses), la situation sanitaire et la distance pour venir, les archers handis ont toujours leur sport en passion et sont toujours ravis d'être reçus à Forges.

Madame le Maire, accompagnée par Béatrice Petitpas et Patricia Fleureau, déléguées aux associations et au sport ainsi que Sabelyne Desmedt, maire adjointe aux affaires scolaires mais aussi

ancienne archère et bénévole, ont pu constater le courage des différents archers handis lors de ce concours.

Les Archers de l'Hurepoix remercient les bénévoles qui ont mis en place le concours, ceux qui sont restés l'après-midi et aussi ceux qui ont réalisé de magnifiques gâteaux pour les archers handis !



Ouest Essonne Athlétisme : OEA est dans la course !

Cette reprise de la compétition est un vrai succès. Trente sept adultes du club ont pris le départ de la course mythique de la Route des quatre châteaux le 21 novembre (18,7km). A l'arrivée, le club se retrouve récompensé de la meilleure équipe masculine avec à sa tête notre coach David Hardy qui gagne aussi le podium de sa catégorie (1h10'54" - 1er M2M), suivi de près de Emmanuel Hesnard (1h11'43"), puis Cédric Séveno (1h18'11") et Thierry Boulin (1h24'49").

Ce même dimanche, trente-cinq jeunes ont participé au cross de Saint-Michel-sur-Orge et les équipes féminines « benjamines » et « cadettes » sont arrivées toutes deux en première place.



Sans oublier un podium en classement individuel pour Chloé Chapuis qui est arrivée deuxième. Un grand bravo à tous nos athlètes pour leurs participations et leurs performances autant collectives qu'individuelles.

Suivez-nous sur Facebook :
Ouest Essonne Athlétisme
Contact :
ouest.essonne.athle@free.fr

Forges en transition



L'association Forges en Transition créée en octobre 2020 a repris ses activités depuis juin 2021.

Les trois ateliers mensuels sont désormais opérationnels :
le Repair Café, chaque 3^e samedi du mois, le Répare Couture, une fois par mois et le café zéro déchet, un samedi matin par mois.

Prochaines dates :

- > **Repair café** : 19 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai et 18 juin.
- > **Répare Couture** : 26 février, 12 mars, 23 avril, 14 mai et 11 juin.
- > **Café zéro déchet** : tous les samedis matin.

CONTACT : 06 19 10 50 65
contact@forges-en-transition.org
www.forges-en-transition.org

ERRATUM

La liste des subventions accordées aux associations en 2021, publiée dans le Petit Forgeois de juillet 2021 contient une erreur : la Boule Forgeoise a obtenu une subvention de 350 € et non de 700 € comme indiqué dans la publication.

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2021

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 septembre 2021 > majorité avec 2 abstentions
2. Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoirs
3. Election des délégués de la commune au Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM)
4. Election des délégués de la commune au Syndicat de l'Orge, de la Renarde et de la Predecelle (SYORP)
5. Election des délégués de la

commune au Syndicat Des Eaux Ouest Essonne (SEOE)

6. Demande de subvention pour la réalisation des travaux d'extension de l'école maternelle Jean de la Fontaine dans le cadre du contrat de partenariat avec le département de l'Essonne > unanimité
7. Convention « actes » relative à la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité > unanimité
8. Recours au service civique > majorité avec 1 abstention
9. Approbation des conditions générales d'utilisation du guichet

numérique des autorisations d'urbanisme > unanimité

10. Approbation du règlement d'utilisation des salles municipales > majorité avec 4 abstentions
11. Création d'un poste de technicien principal 2^{ème} classe > unanimité
12. Communauté de communes du pays de Limours (CCPL) - fonds de concours > unanimité
13. Budget communal 2021 décision modificative n° 2 > unanimité

> Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet de la commune www.forges-les-bains.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

FORGES POUR VOUS

Les élus de la majorité tiennent à vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2022, que cette année qui s'ouvre voie vos souhaits et projets se réaliser, qu'elle soit riche de petits bonheurs et grandes joies, et pour nous tous, qu'elle permette de tourner la page de la crise sanitaire, même si nous espérons qu'il en soit de même de l'année 2021. Soyons optimistes !

Vos élus Forges pour Vous sont au travail, nous aurions certes aimé faire mieux et plus en dépit des résurgences successives de la COVID, néanmoins nous avons tourné la page 2021 avec la satisfaction et l'énergie que procure le sentiment du devoir accompli. La rénovation des écoles est sur les rails, le rattrapage du retard sur l'entretien de la voirie (voies, stationnement, éclairage) est engagé y compris sur les portions de départementales en sachant défendre la cause de Forges les Bains auprès du Département, la révision du Plan Local d'Urbanisme, clé de voûte essentielle à la préservation de notre environnement, est en bonne voie, et d'autres projets dont nous vous avons déjà parlé ou que nous aurons l'occasion de partager avec vous.

Le travail, sans doute moins visible mais au combien important de modernisation des services municipaux, s'est poursuivi, notamment l'effort de numérisation de la commune dont la refonte du site internet est la partie émergée, et les événements que nous avons pu maintenir ont rencontré un vif succès : Fête des Thermes, Forum des associations, Fête de la Châtaine, Marché de Noël, etc.

Il reste beaucoup à faire, le menu 2022 s'annonce copieux, nous l'aborderons en équipe, avec confiance, fort de l'engagement et du professionnalisme des agents et de l'implication des conseillers de la Majorité, et nous invitons l'ensemble des conseillers des Minorités à s'impliquer également : c'est bien de commenter le match, c'est mieux d'être acteur sur le terrain.

Conformément au règlement intérieur, une page est réservée aux tribunes, répartie à parts égales entre la minorité et la majorité, soit une demi page pour la majorité et une demi page pour la minorité : Une vision pour Forges et Village Forgeois.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

VILLAGE FORGEOIS

En ce début d'année 2022, nous vous présentons nos meilleurs vœux. La crise sanitaire est toujours présente et nous impose une grande vigilance, restons unis.

En novembre lors d'une réunion publique, nous avons découvert, en même temps que les forgeois(es) présent(e)s, les détails du projet concernant les 35 caméras de vidéoprotection pour 160000€ d'argent public.

L'argument principal est la nécessité de procurer un sentiment de sécurité aux habitants, raison émotionnelle et non rationnelle...

Ce sentiment est-il vraiment partagé ? Combien faut-il vraiment investir pour que les forgeois(es) se sentent en sécurité ?

L'enquête de M. Mucchielli, directeur de recherche au CNRS ou la récente étude du Dr Gormand pour l'école des officiers de la gendarmerie, démontre que le rapport coût avantage est quasi nul. Gardons à l'esprit qu'un tel système traite un symptôme et non la cause de la délinquance, le premier moyen de lutte commence par un mélange d'éducation et de civisme.

Nous aurions préféré voir ce budget dans un programme de transition écologique avec une vision forte et à long terme qui, pour le moment, est inexistant.

Tribune réalisée le 15/01/2022

Jörg Dettmann, Sandra Castello, Benjamin Delporte elusvillageforgeois@gmail.com

UNE VISION POUR FORGES

En cette nouvelle année, toute l'équipe « Une Vision pour Forges » vous présente ses vœux les plus sincères pour 2022. Plus que jamais, nous vous souhaitons une bonne santé.

Notre motivation sans faille nous a permis, en 2021 et malgré quelques difficultés de fonctionnement avec une majorité ne jouant pas toujours « collectif », de contribuer activement au « bien vivre à Forges » qui nous est cher.

Nous œuvrons, notamment, au sein des commissions famille, finance, animation, urbanisme et avons apporté nos idées constructives pour les projets de travaux aux écoles.

Nos implications fortes au sein du PNR contribuent à la préservation de notre cadre de vie à Forges comme ses alentours.

En ces temps marqués par la pandémie Covid qui impacte notre quotidien à tous, l'environnement éducatif de nos enfants restera un de nos axes majeurs pour 2022, tout comme la solidarité que nous prônons depuis toujours.

Vous nous faites confiance en nous interpellant régulièrement sur des sujets qui vous touchent. Nous vous en remercions et restons, bien entendu, à votre écoute pour porter vos idées ; de visu ou par mail :

unevisionpourforges@gmail.com

Prenez bien soin de vous et de vos proches. Belle année 2022 !

Une Vision Pour Forges

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE DE FORGES-LES-BAINS

9 rue du Docteur Babin
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr

La mairie est ouverte au public le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.

Pendant les vacances scolaires, la mairie est ouverte le lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

ESCAPADE CULTURELLE

Maison des associations
38 rue de Vaux
91470 - Forges-les-Bains
Tel. : 09 61 63 74 30

L'escapade est ouverte le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h15 à 17h45 et le samedi de 10h à 12h30.

AGENCE POSTALE

6 Place De L'Église
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 40 44

L'agence postale est ouverte du mardi au vendredi de 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires : consultez les horaires sur www.laposte.fr)

JOUR DE MARCHÉ

Le marché a lieu tous les samedis matin de 8h à 13h, place de l'Église.

COLLECTE DES DÉCHETS

- > Mardi matin : collecte des papiers et emballages
- > Mercredi matin : ordures ménagères
- > Vendredi après-midi en semaines impaires : déchets végétaux

CARNET

LA CIGOGNE EST PASSÉE...



Elle a livré des petits garçons :

Noé DA SILVA né le 26 septembre 2021 / Caleb HERTER né le 28 septembre 2021 / Camille BRASSEUR né le 5 novembre 2021 / Leho COMPIN JARRY né le 6 novembre 2021 / Elliott MARCHAND né le 8 novembre 2021 / Charlie MARCHAND né le 8 novembre 2021 / Jos GERBEAUX né le 9 novembre 2021 / Ruben DOS SANTOS né le 20 novembre 2021 / Guillaume CAUMETTE né le 16 décembre 2021.

Elle a livré des petites filles :

Sixtine GÉTAIN née le 15 septembre 2021 / Charlye JAMME RAOUL née le 30 septembre 2021 / Lisa POULNAIS née le 7 novembre 2021 / Mathilde LEFEVRE née le 9 novembre 2021 / Maëlys ARNAUD née le 9 novembre 2021 / Cataleya DE CAMPOS née le 23 novembre 2021 / Valentine LEGER née le 27 novembre 2021 / Gwenaëlle LECORVAISIER MARCEAU née le 4 décembre 2021 / Louise DE BUYSERE née le 8 décembre 2021 / Alexielle LAU née le 25 décembre 2021.

MARIAGES

Nous avons eu la joie de célébrer l'union de :

Jimmy VOLLEREAU et Claudia GONÇALVES ALMEIDA le 9 octobre 2021 / Christian WIERNIEZKY et Nathalie TEYSSEDO le 23 octobre 2021.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur !



UN CADEAU POUR LES MARIÉS DE 2021

La commune offre un cadeau de mariage aux couples qui se sont mariés l'année dernière. Vous pouvez le récupérer à l'accueil de la mairie.

DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :

Gabriel BARDOU, 86 ans, le 3 octobre 2021 / Paule BOENNEC veuve BENATAR, 91 ans, le 19 octobre 2021 / Jean BAUMGERTNER, 87 ans, le 3 novembre 2021 / Marc TURCO, 78 ans, le 15 novembre 2021 / Patricia RAMI, 68 ans, le 17 décembre 2021.

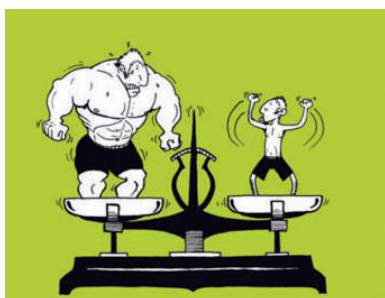
Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

FÉVRIER / MARS

ÉGALITÉ, PARLONS-EN ! EXPO-QUIZ JUNIOR

JUSQU'AU 17 FÉVRIER À l'Escapade culturelle

Qu'est-ce que la discrimination ?
Comment peut-on y faire face ?
Que faire lorsqu'on en est victime ?
Et comment arriver à bien vivre ensemble les uns avec les autres ?
Des sujets essentiels abordés dans cette expo-quiz, pour amener les enfants (9-12 ans) à réfléchir sur leurs pratiques et prévenir la discrimination.



L'HEURE DU CONTE

SAMEDI 12 FÉVRIER À l'Escapade culturelle

Chaque samedi précédant les vacances scolaires, accompagné de tes parents, grands-parents ou de ta nounou, découvre des histoires magiques, marrantes, surprenantes et parfois même effrayantes !
Plusieurs sessions sont organisées en fonction de l'âge :

> de 16h30 à 17h30 **pour les 3 à 6 ans**

> de 17h45 à 18h45 **pour les 6 à 8 ans**

> de 19h à 20h **pour les enfants à partir de 8 ans**

Installe-toi confortablement avec ton doudou et ta couverture et place à l'histoire !

Escapade culturelle

Tél : 09 61 63 74 30 - 06 99 47 57 62
nathalie.tourrier@forges-les-bains.fr



JOURNÉES DE LA SOLIDARITÉ

VENDREDI 11 FÉVRIER À 20H salle messidor

> Soirée d'information sur les **violences intrafamiliales**, en présence de la gendarmerie.

SAMEDI 12 FÉVRIER, DE 10H À 17H | centre socio-culturel

> **vente aux enchères silencieuses** au profit du CCAS (lire page 17)

> **bénévoles dating** : vous avez du temps libre et vous souhaitez vous engager ? Venez rencontrer les associations locales à la recherche de bénévoles !

> venez vous **informer et rencontrer les associations** qui existent sur notre territoire.

> **atelier gestes aux premiers secours** organisé par la Croix Rouge et visite de leur nouvelle ambulance

> **bourse aux vêtements** organisée par les Parents Fort joie

> **bourse aux jouets et livres** et **atelier bijoux** organisés par la FCPE

> **atelier en continu** avec Forges en transition

> **réflexions sur les ateliers, coin lecture** avec Nous toutes 91

> **ateliers** motricité, masques en papier cartonné, raconte mapping avec les Bouts de chou

> **atelier** avec Coup de pouce 91
Vente de gaufres et boissons sur place.



LOTO DE LA SAINT VALENTIN

DIMANCHE 13 FÉVRIER DE 15H À 18H | Salle Messidor

Loto organisé par l'association "Coup de pouce 91".

Places limitées - sur inscription :
coupdepouce91ajf@free.fr
Buvette sur place. Passe vaccinal et masque obligatoires.

MARCHÉ SPÉCIAL SAINT VALENTIN

SAMEDI 12 FÉVRIER DE 9H À 17H | place de l'Eglise

Découvrez les gourmandises et cadeaux à offrir proposés par les commerçants présents pour ce marché spécial Saint-Valentin !
Consultez la liste des commerçants présents sur www.forges-les-bains.fr



FORUM PETITE ENFANCE "L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS"

SAMEDI 12 FÉVRIER DE 9H30 À 12H

Siège de la CCPL | 615 rue Fontaine de Ville – Briis sous Forges

Vous êtes parents, futurs parents ou professionnels, c'est l'occasion de vous informer sur les différentes propositions d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans sur les 14 communes du territoire du Pays de Limours.

Renseignements

Pôle Petite enfance - 01 64 90 05 15
petite.enfance@cc-paysdelimours.fr



JEU DE L'OIE GÉANT

DU 17 FÉVRIER AU 17 MARS À l'Escapade Culturelle

Arrivez le premier sur la case de l'oie qui s'envole !

REPAIR CAFÉ

SAMEDI 19 FÉVRIER ET 19 MARS
Rue du Docteur Babin, face à la boulangerie

Ne jetez plus vos objets en panne, apportez-les au Repair Café. Les bénévoles se feront un plaisir de vous aider à les réparer, en toute convivialité. Espace réparation de vélos ! Organisé par l'association Forges en transition.

REPAIRE COUTURE

SAMEDI 26 FÉVRIER, 12 MARS
12 rue Hector Berlioz

Vous savez coudre... ou pas, vous avez une machine... ou pas... Le Répare Couture vous invite à vous lancer ou vous perfectionner ! Au lieu de les jeter ou de les oublier au fond d'un placard, venez remettre en état, recycler, réemployer tous vos textiles. Déjà une quinzaine de participants aux trois premières rencontres du dernier trimestre 2021, qui ont réparé des vêtements, créé des accessoires de maison, fabriqué des sacs à main, et pris en main leur machine à coudre. Organisé par l'association Forges en transition.

Contact : 06 19 10 50 65
 contact@forges-en-transition.org
 www.forges-en-transition.org



SAINT PATRICK

VENDREDI 18 MARS
À PARTIR DE 19H
au parc des Thermes
 Programme à venir sur
 www.forges-les-bains.fr



A NOTER DANS VOTRE AGENDA !

FOULÉE DES THERMES

SAMEDI 23 AVRIL
 L'édition 2022 est en cours de préparation ! Ouest Essonne Athlétisme vous invite à venir courir ou à marcher lors de la traditionnelle foulée des Thermes.

Contact : 07 78 79 99 31
 courses-OEA@gmail.com
 www.les-foulees-des-thermes.fr



Restez informés !

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

- www.forges-les-bains.fr
- [forgeslesbains.fr](https://www.facebook.com/forgeslesbains.fr)
- application mobile illiwap station "Forges-les-Bains"

Vous ne recevez pas les publications dans votre boîte aux lettres ?

Contactez le service communication par mail :
 communication@forges-les-bains.fr





JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ DU 11 AU 12 FÉVRIER 2022

PROGRAMME COMPLET SUR FORGES-LES-BAINS.FR



Au programme ↷

- > Vente aux enchères silencieuses
- > Bénévoles dating
- > Ateliers gestes de premiers secours
- > Soirée d'information sur les violences intrafamiliales
- > Atelier bijoux, bourse aux jouets et livres, bourse aux vêtements
- > Ateliers avec les associations

INFO +

ASSOCIATIONS PARTENAIRES : www.forges-les-bains.fr



FORGES les bains